



BUDGET. Certaines communes estiment ne pas pouvoir assumer les investissements nécessaires à l'implantation de stations Autolib. Photo Charles Platiau / Reuters

Autolib : les villes freinent

SERVICES // Les prévisions de déficit d'Autolib pour 2023 (179 millions) ont fait l'effet d'une douche froide pour les communes yvelinoises. Ces dernières cherchent des solutions pour réduire leurs engagements...

Alain Piffaretti

Depuis les révélations sur le montant prévisible du déficit d'Autolib, plusieurs communes des Yvelines tentent d'annuler ou de limiter leur participation dans le dispositif. Alors que Bois-d'Arcy renonce à adhérer au syndicat Autolib Métropole, Viroflay annule l'installation de sa première station. D'autres communes qui viennent d'adhérer (La Celle-Saint-Cloud, Bailly, Fontenay-le-Fleury et Jouy-en-Josas) n'installeront pas de stations pour l'instant. Avec des projections de déficit autour de 180 millions d'euros, Autolib, le service de voitures électriques en libre-service conçu et géré par Bolloré, est loin d'être rentable « *Les résultats de notre étude montrent que l'augmentation du nombre d'abonnés ne peut à elle seule garantir la pérennité du service* », note le bureau d'études 6T. Du coup, les municipalités qui ont installé des stations vont être en principe obligées de mettre la main à la poche selon le contrat initial. Une clause à laquelle les élus n'avaient peut-être pas trop prêté attention, car les projections présentées par Bolloré prévoyaient une rentabilité d'Autolib après sept ans d'utilisation ! Aujourd'hui, sur les 179 millions d'euros de déficit, 60 millions seraient ainsi contractuellement à la charge de Bolloré et 120 millions aux communes ! Le maire de Viroflay a fait son calcul : « *Si la répartition s'effectue au prorata du nombre de stations, le coût représente 80.000 à 100.000 euros par station, pour chaque ville ! Pour nous, cela représente 1 point d'impôt ! Ce n'est pas envisageable vu l'état de nos finances* ». Conséquence, la ville vient de surseoir à l'installation d'une station de six places.

Jean-Philippe Luce, adjoint au maire de Bois-d'Arcy affiche le même discours. Selon lui, l'ardoise serait d'au moins 100.000 euros pour sa commune ! « *Notre situation financière ne nous le permet pas* », estime l'adjoint.

Audit en cours

Versailles, qui avait initié le mouvement Autolib dans les Yvelines, a fait savoir que les cinq stations déjà ouvertes ne seraient pas renforcées comme prévu. François de Mazières, le maire de Versailles estime que l'apparition de nouveaux éléments financiers indisponibles au moment où les villes prenaient leur décision, modifie la situation. Philippe Brillault, maire du Chesnay, toujours partisan du concept, précise pour sa part que sa ville a « *dépensé 300.000 euros pour nos six stations, plus 50.000 euros d'adhésion au syndicat. Nous nous défendrons pour obtenir des comptes, et s'il le faut aller jusqu'au contentieux* ». Les communes regroupées dans le cadre du syndicat mixte Autolib Métropole ont bien l'intention faire la lumière sur le dossier. Le syndicat a confié à un cabinet d'audit la réalisation d'une étude comptable, tout en poursuivant les échanges avec le délégataire. Un moratoire sur l'implantation de stations a été décidé par le groupement de communes, le temps d'évaluer le service existant...



À NOTER

Une centaine de collectivités franciliennes adhèrent à Autolib Métropole. En 2016, le système compte 100.000 abonnés annuels et 5 millions de locations.